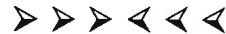




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-84

L'an **deux mille dix-huit**, le **six Février**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **29 janvier 2018**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE jusqu'à 21 h 15, M. SAGET, Mme VATAN jusqu'à 19 h, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à M. MARCONNET à partir de 21 h 15, M. FICHOT à M. FRIAUD, Mme VATAN à M. SAGET à partir de 19 h, Mme LAROCHE à Mme LACOUR, Mme MARCEL à Mme DUCOURTIOUX.

Monsieur Olivier SICOT a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : PROJET D'AMENAGEMENT D'UN RESTAURANT SCOLAIRE A L'ECOLE SAINT-JUST

Monsieur MARCONNET, Adjoint aux travaux, expose que l'école est souvent perçue comme le service public de proximité essentiel pour les communes. A Varennes-Vauzelles, le maillage des écoles maternelles et primaires est particulièrement dense :

- 5 écoles maternelles pour un total de 316 enfants à la rentrée 2017
- 3 écoles primaires pour un total de 465 enfants à la rentrée 2017

La ville gère aujourd'hui deux restaurants scolaires, l'un au Bourg de Varennes où déjeunent chaque jour environ 50 enfants (maternelles et primaires) et l'autre en centre-ville au Crot-Cizeau où déjeunent chaque jour environ 320 enfants en un seul service depuis la rentrée 2014 (100 maternelles et 220 primaires en moyenne) soit près de la moitié des effectifs d'enfants scolarisés sur la ville.

Mairie
54 avenue du Crot-Fauchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex
03.86.71.61.71
fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles

C'est aujourd'hui le seul lieu de restauration scolaire pour l'ensemble des élèves fréquentant les écoles situées dans la partie sud de la commune (2 écoles élémentaires et 4 écoles maternelles).

49 761 repas y ont été servis au cours de l'année 2017.

La pause méridienne, période de transition entre la matinée et l'après-midi de travail, est un moment important dans la vie quotidienne des élèves qui se doit d'être bénéfique pour les enfants de maternelle comme du primaire.

C'est pourquoi une réflexion a été menée sur ce temps dans le souci d'apporter du bien-être aux enfants et d'améliorer les conditions de travail des agents.

Elle entraîne par contre de nécessaires ajustements des équipements municipaux.

La réforme des rythmes scolaires de 2013 appliquée à partir de la rentrée 2014 sur la commune a imposé un temps de pause minimum, ce qui n'est pas sans poser de problème, tant sur le plan du fonctionnement que du confort des usagers.

En effet, les élèves venant des écoles les plus éloignées doivent être acheminés par car, ce qui induit un coût non négligeable et a un impact sur le temps de pause méridienne.

Par ailleurs, la fréquentation en simultanée d'un nombre d'élèves aussi important génère un inconfort indéniable, notamment sur le plan du bruit, et ce bien que des améliorations aient été apportées dans le cadre du projet de requalification de l'établissement récemment mené.

Au regard de ce constat et en tenant également compte de l'augmentation régulière de la fréquentation de ce restaurant, la municipalité a engagé une réflexion sur la création d'un nouveau point de restauration, au sein de l'une des écoles élémentaires située dans la cité jardin.

Il concernerait 130 élèves demi-pensionnaires de l'école élémentaire Saint-Just et de l'école maternelle Paul Langevin située à proximité.

Les élèves bénéficieront de ce fait d'un temps de repas supérieur et d'une pause méridienne globalement plus agréable.

L'objectif est de pouvoir améliorer de manière générale le confort des usagers des deux espaces de restauration, enfants et personnel encadrant, en apaisant significativement le temps de pause méridienne.

Ainsi revu, il permettra de contribuer à l'épanouissement et au développement personnel de l'enfant ainsi qu'à la mise en place d'actions portant par exemple sur l'apprentissage du goût et des saveurs.

Il participera également à l'amélioration des conditions de travail des agents de la collectivité qui bénéficieront d'un meilleur confort pour accomplir leurs tâches, avec des équipements plus pratiques et agréables à utiliser et plus de temps à consacrer aux enfants, notamment pour le moment du repas qui est primordial.

En prenant en compte le temps de l'avant et de l'après repas, cela permettra aux enfants de décompresser et d'avoir un retour progressif au calme avant la reprise des cours.

Sur le plan organisationnel, le personnel actuellement affecté au restaurant scolaire sera réparti sur les deux structures, à raison de deux personnes par établissement, et l'ensemble du personnel d'encadrement sera conservé et aura la possibilité de mettre en place des animations sur le temps de pause.

Pour ce faire, un projet de création d'un espace de restauration scolaire est en cours au sein de l'école Saint-Just avenue Paul Langevin, qui viendrait prendre place dans une partie de l'aile nord de l'établissement scolaire.

Un premier programme a été établi en ce sens, avec la requalification de salles de classes en salles de restauration ainsi que d'un espace de préparation des repas adapté ; et présenté par le cabinet Videau, Maître d'oeuvre en séance du Conseil Municipal du 14 novembre 2017.

Il est donc envisagé de mener un projet qui vient donc pleinement s'inscrire dans les objectifs de Développement Durable de la ville, plaçant les attentes des usagers, le bien-être des enfants et des agents en première ligne, améliorant un service essentiel à l'attention du public et prenant place dans les démarches initiées ces dernières années visant notamment à réduire les consommations d'énergie, et d'améliorer l'accessibilité des équipements publics.

Le programme des travaux comprend l'aménagement des locaux suivants :

- 1 Cuisine (chambre froide, préparation, chauffe, plonge)
- 2 Salles de restauration
- 1 Réserve
- 1 Coin bureau
- 1 Vestiaire
- 1 Sanitaire
- 1 Coin déchets

Leur réalisation est prévue à partir du 9 juillet 2018 pour une durée prévisionnelle de 6 mois maximum, ce qui permettra au plus tard l'ouverture du restaurant à la reprise des élèves le 06 janvier 2019.

Ces travaux ont été estimés à un montant de 311.400 € TTC

Ce dossier a été examiné en Commission des travaux en date du 25 janvier 2018.

C'est pourquoi, Monsieur MARCONNET propose au Conseil Municipal d'approuver ce projet.

Adopté par vote à bulletin secret par 14 voix pour, 1 vote blanc, 1 vote nul et 13 votes contre.

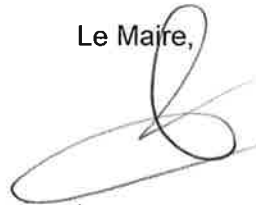
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 8 Février 2018

Le Maire,



Isabelle BONNICEL

